

LE JOUR, 1945
13 novembre 1945

INVITATION A L'ORDRE

Administrer, au sens de gouverner, peut être défini de plus d'une façon. S'agissant de l'Etat, du notre, nous dirons que cela consiste pour le moment à tirer parti des hommes et à organiser les choses.

Il ne nous semble pas que, des hommes (c'est-à-dire des fonctionnaires), on tire ici le parti qui convient ; et nous ne croyons pas non plus que les choses aient été soustraites au désordre. Qu'il y ait eu et qu'il y ait des tentatives méritoires, nous ne l'ignorons pas. Mais, il s'agit d'aller au-delà de la simple tentative et de franchir le cap des bonnes intentions.

Il y a des fonctionnaires libanais d'excellente qualité. En règle générale ils ne sont pas à leur place : s'ils y sont, il ne leur est pas permis d'agir et ils végètent. Il y a des fonctionnaires, dont le mérite est connu et reconnu et auxquels on ne confie, comme à plaisir, que des besognes obscures ou mortifiantes.

Dans l'art de gouverner, au sens d'administrer, le premier but est d'obtenir du fonctionnaire son plein rendement, de le mettre en mesure de faire valoir ce qu'il peut et ce qu'il sait. Il ne nous semble pas que cet aspect psychologique de la question soit envisagé, ou qu'on y attache quelque importance. Dans l'administration libanaise ce ne sont pas les hommes compétents qui manquent ; ce qu'il faut, c'est qu'on soit juste à l'égard de ces hommes et qu'on leur permette de travailler et de briller.

Un fonctionnaire grand ou petit, s'il n'est pas mis en mesure de faire son métier le fera mal et c'est humain. Il n'y a rien de plus négatif et de plus redoutable dans l'état que les fonctionnaires « dégoûtés ». Car on ne fait rien de bon sans la foi. Là où le moral baisse toute la vie matérielle baisse. C'est ainsi que les entreprises s'encrassent et qu'elles fléchissent. Il faut ici de toute urgence un animateur du personnel de l'Etat et qui soit une personnalité ; qui ait le souffle et le courage ; qui discerne les capacités et le mérite et qui ne laisse pas crever dans les oubliettes les fonctionnaires qui mettent leur honneur à ne pas intriguer et à ne pas prier. Il faut un homme de ce genre-là et qui s'oppose bravement au recrutement fondé sur le caprice et la faveur.

Ce journal est un journal indépendant. Cent fois il l'a prouvé et de toutes les manières. On ne s'étonnera pas qu'il dise aujourd'hui au sujet des services et des fonctionnaires de l'Etat ce que pensent tous les citoyens impartiaux. Car, le temps est venu, (en tenant compte sans doute de la nécessité de maintenir raisonnablement un équilibre auquel nous sommes condamnés), de sortir l'état de l'ornière administrative où il se trouve depuis si longtemps.